

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 16 octobre 2023*

Présent(s) : M. BOUIN Dominique, M. BRODEAU Louis, M. DANIAUD Michel, Mme FOUCHER Laetitia, Mme MARCHE Frédérique, Mme MOIZANT Valérie, Mme PAIN Catherine, Mme SALMON Josiane , M. TORCHEUX Jacques, M VIGNAUD Jean-Paul,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M VIGNAUD Jean-Marie

Procuration : Néant

Secrétaire de séance : M DANIAUD Michel

### Ordre du jour :

01 – Avis sur projet éolien de Saint Pardoult,

02 – Recensement de la population 2024 : Nomination du coordonnateur communal

03 – Repas des Aînés,

04 - Organisation de la fête de Noël

05 – Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2023 a été adopté à l'unanimité.

### 01 Avis sur projet éolien de Saint Pardoult

M. Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la note de synthèse concernant le projet d'implantation d'éoliennes à SAINT PARDOULT .

Il demande à l'assemblée de délibérer afin d'émettre un avis sur le dit projet

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **émet un avis défavorable** à ce projet, constatant une prolifération de parcs éoliens ciblée sur le territoire des Vals de Saintonge Nord.
- Autorise le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

### 02 - Recensement de la population 2024 : Nomination du coordonnateur communal

M Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

A cet effet, il indique qu'il y aurait lieu de désigner un coordonnateur communal

Ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Désigne Mme LASVENES Véronique, secrétaire de mairie, comme coordonnateur communal.

### 03 - Repas des Aînés

Le Conseil Municipal décide de fixer au Samedi 04 novembre 2023, le repas traditionnel des Aînés de la commune.

### 04 Organisation de la fête de Noël

La fête de Noël aura lieu cette année le samedi 16 décembre 2023, sous les ombrières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15